



Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 juillet 2025

Présents : Josette Charvier (Maire), Bénédicte Pinel, Sophie Pera, Michel Masson, Amaury Barnoin, Marie-Hélène Barberot, Cécile Tilly, Emmanuelle Mallet, Mireille Barrachin, Régis Reymond, Marie Teyssedou, Bastien Moïse.

Absents excusés : Michel Beauquis, pouvoir à Josette Charvier

Nombre de votants exprimés : 13

Secrétaire de Séance : Marie-Hélène Barberot

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et procède à l'appel.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Travaux cantine

- Lot 05 avenant n° 1 Alpes Contrôles Mission coordination SPS

Madame le Maire explique que, conformément au code du travail, nous avons obligation de faire intervenir un **coordonnateur SPS (Sécurité – Protection – Santé)** sur notre chantier où plusieurs entreprises travaillent de manière simultanée ou successive. Les missions du coordonnateur SPS ont pour vocation d'éviter les accidents des personnes présentes sur le chantier.

Le contrat précédemment signé avec le bureau Alpes Contrôles ne comportait pas cette mission. Pour concilier cette obligation avec le démarrage des travaux, un avenant pour ce contrat supplémentaire, s'élevant à **1 160€ HT** été signé dans l'urgence par Madame le Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature du contrat avec le bureau Alpes Contrôles pour la mission SPS.

- Lot 08 Devis Alarmes incendie

Madame le Maire donne la parole à Michel Masson, adjoint aux travaux.

Lors du dernier conseil, le devis établi par CHUBB (4 403,23 € HT) pour la pose de nouvelles alarmes n'avait pas été validé. Un nouveau devis s'élevant à 2 373,50 € HT a été établi par la

SAS Loïc Electricité. La différence de tarif s'explique par le fait que cette dernière est une installation filaire et non par radio. Bastien Moïse précise qu'il faudra modifier l'affichage des plans d'évacuation.

Après avoir comparé les devis et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de la SAS Loïc Electricité pour un montant de 2 373, 50 € HT et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ce marché.

Le conseil note en outre la nécessité de demander au prestataire la mise à jour des plans de sécurité incendie liée à la prestation et mandate Mme le Maire pour faire le nécessaire.

- Lot 09 Devis câblage téléphone

Michel Masson fait un point sur notre installation téléphonique : il est nécessaire de déplacer le combiné et propose d'utiliser la ligne actuelle de la cuisine. Il présente un devis établi par la SAS Loïc Electricité pour la pose d'une prise RJ 45. Celui-ci s'élève à 960 € HT.

Cécile Tilly demande à préciser dans le règlement de la location la non-utilisation du téléphone.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de SAS Loïc Electricité pour un montant de 960 € HT et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ce marché et à résilier le l'abonnement lié au poste téléphonique actuel.

- Lot 10 Installation gaz

Conservant la cuisinière à gaz, pour les usages occasionnels de la cantine et des locataires de la salle, nous devons l'alimenter par des bouteilles de gaz propane placées à l'extérieur. Le branchement n'ayant pas été prévu dans le marché avec ICR, c'est ACDC Services qui assurera l'installation. Le devis s'élève à 1 410 € HT

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de ACDC Services pour un montant de 1 410 € HT et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ce marché.

- Lot 10 Acquisition Armoire Inox

Le placard de rangement de la vaisselle de cantine prévu à l'angle de la salle des fêtes doit être en inox. Les prix des armoires inox sont sensiblement les mêmes chez tous les fournisseurs.

Devis Techni-contact : 3 484,44 € HT

Une discussion s'engage sur le choix de portes battantes ou coulissantes : on opte pour des coulissantes, moins gênantes à l'ouverture.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de Techni Contact pour un montant de 3 484,44 € HT et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ce marché.

3. Eclairage Lotissement Le Vernet

Michel Masson informe le conseil de la nécessité pour les propriétaires de ce lotissement de remplacer leurs lampadaires en raison de l'évolution des critères techniques exigés par la réglementation. Après analyse et coordination avec le SIESS, il n'est pas possible pour la commune de prendre en charge ces travaux de type privé et de solliciter une subvention.

4. Aménagement du carrefour de Muret

Michel Masson informe le conseil d'un rendez-vous prévu avec le nouveau maire de Marcellaz Albais au sujet des travaux projetés pour ce carrefour. Il rappelle que le devis a été voté lors d'un précédent conseil.

Après discussion, le conseil à l'unanimité confirme sa décision de lancer les travaux sur la base du projet et devis présentés.

5. Questions diverses

- **Info SIPA :** exposé de la situation suite au comité syndical du 7 juillet ; toujours en attente de la décision de la préfecture suite au budget préparé par la cour régionale des comptes ; il est fort probable que la participation des communes membres du SIPA à l'équilibre des budgets soit augmentée. Sauf à décider d'autres solutions en conseil syndical (après avoir retrouvé son pouvoir exécutif), notamment la réduction de charges.

- **Info URBANISME : dossiers instruits depuis juillet 2024**

15 demandes de permis de construire (PC) dont 8 accords, certains ayant eu un refus en première instruction.

17 demandes préalables de travaux (DP) dont 16 accords.

8 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) suite à des ventes de biens de particuliers à particuliers.

- **Infos élections :** diaporama présentant les nouvelles modalités pour les communes de moins de 1 000 habitants

La séance est close à 19h56

Josette Charvier

Maire



Marie-Hélène Barberot

Secrétaire de séance